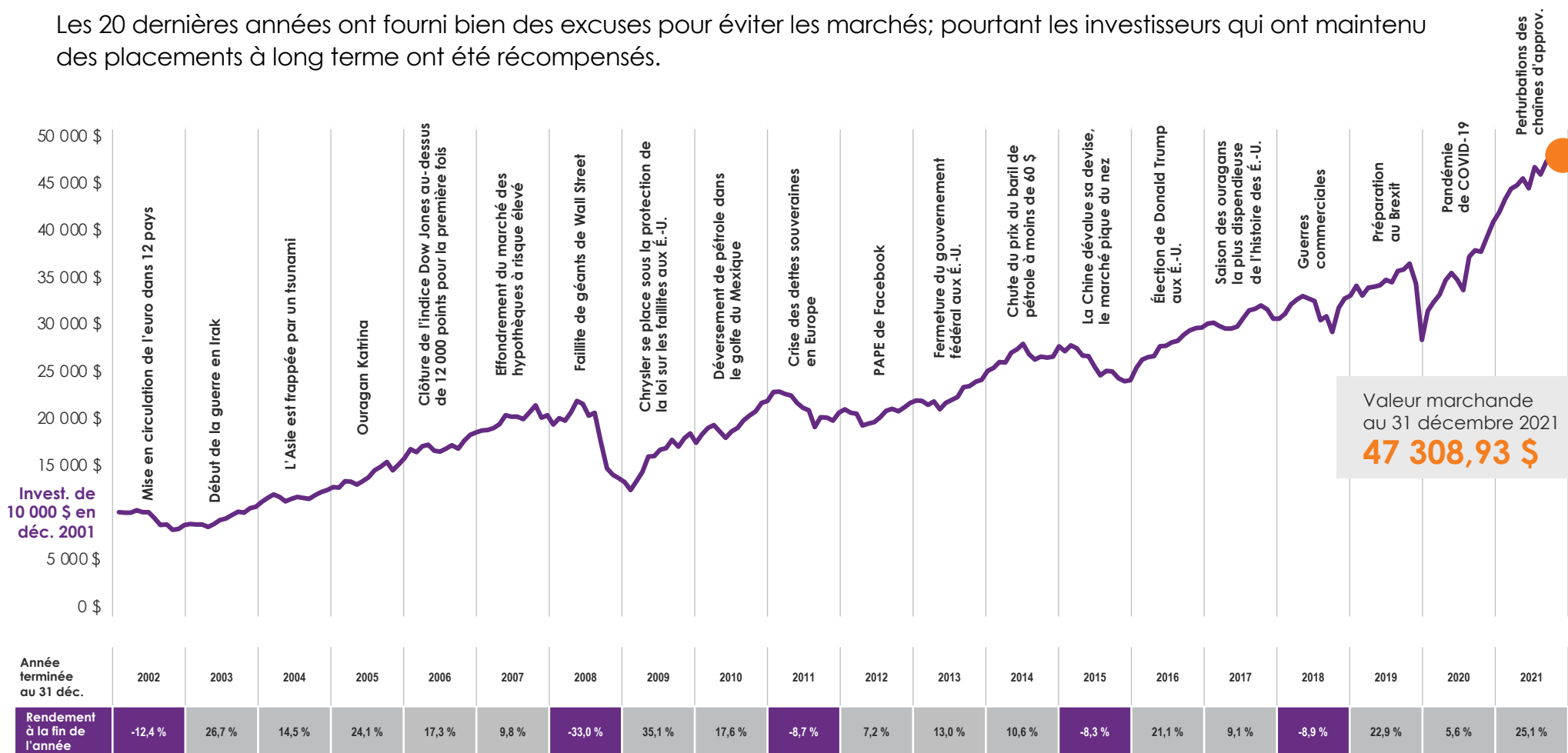


Une bonne raison de conserver ses investissements

CHOIX JUDICIEUX AGF

Les 20 dernières années ont fourni bien des excuses pour éviter les marchés; pourtant les investisseurs qui ont maintenu des placements à long terme ont été récompensés.



Source : Morningstar Direct, indice composé de RG S&P/TSX, au 31 décembre 2021 (composé mensuellement). Tous les renseignements sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les informations sont fournies aux fins d'illustration seulement et ne visent pas à donner des conseils en placement. Vous ne pouvez pas investir directement dans un indice.

À L'USAGE DES CONSEILLERS AUPRÈS DES INVESTISSEURS

Le présent document est destiné aux conseillers et vise à les aider à déterminer quels investissements conviennent le mieux aux investisseurs. Tout investisseur devrait consulter son conseiller pour déterminer quels investissements conviennent le mieux selon ses objectifs personnels.

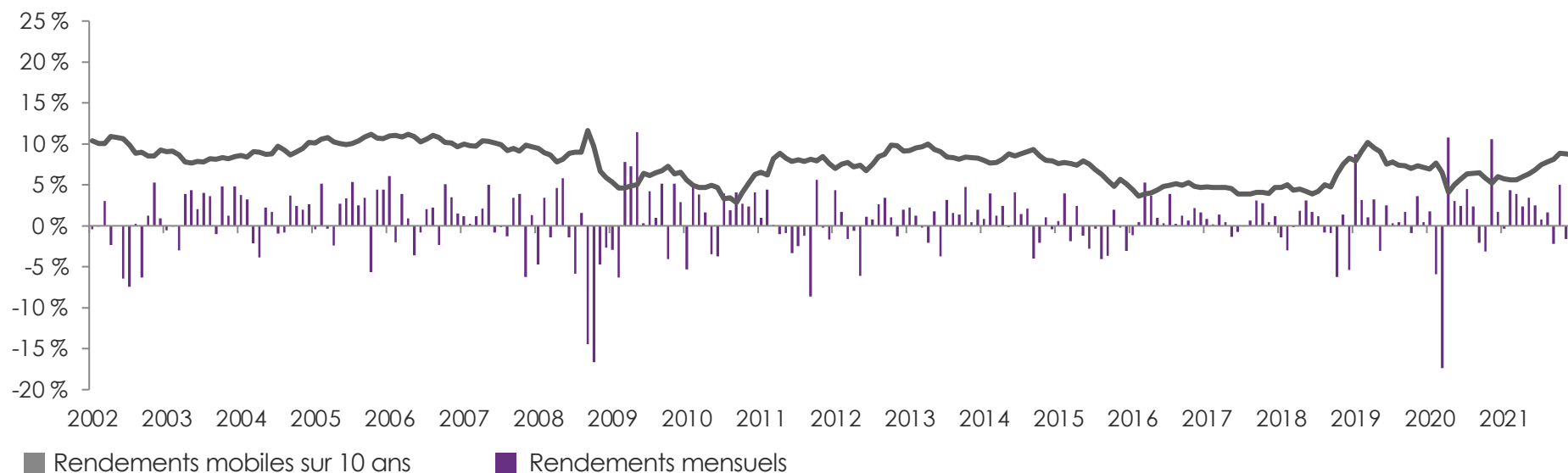


Comparaison : court terme et long terme

Écarts mensuels de rendements : il peut être difficile de savoir quand acheter ou racheter des titres, d'autant plus qu'il ne semble pas y avoir de répétitions prévisibles.

Rendements mobiles sur 10 ans : les investisseurs seront peut-être rassurés de constater qu'ils n'auraient pas perdu d'argent pendant quelque période de dix ans que ce soit.

Rendements de l'indice composé de RG S&P/TSX (2002-2021)



Source : Service de l'exploitation AGF, du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2021. Les informations sont fournies aux fins d'illustration seulement et ne visent pas à donner des conseils en placement. Vous ne pouvez pas investir directement dans un indice. **Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.**

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document (1) comportent des renseignements confidentiels et exclusifs à Morningstar; (2) peuvent comporter des informations sur les comptes fournies par votre conseiller financier, ou dérivées de telles informations qui ne peuvent être vérifiées par Morningstar; (3) ne peuvent être copiées ni redistribuées, (4) ne constituent pas des conseils de placement offerts par Morningstar, (5) sont fournies uniquement à des fins d'information et ne constituent donc pas une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières; (6) ne comportent aucune garantie quant à leur exactitude et intégralité. Sauf disposition contraire prévue par la loi, la société Morningstar ne sera pas tenue responsable des décisions de négociation, des dommages ou des pertes résultant de ces informations, données, analyses ou opinions ou de leur utilisation. Le présent rapport constitue un document de vente supplémentaire. S'il y a lieu, il devra être précédé ou accompagné d'un prospectus, ou de l'équivalent, et d'un document d'information.

Tous les renseignements sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Aux fins d'illustration seulement. Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Les renseignements que renferme le présent document sont présentés à des fins d'information générale et d'éducation et ne constituent pas des conseils personnalisés notamment en matière d'investissement, de finance, de droit, de comptabilité, d'impôt ou de tout autre sujet. Veuillez consulter votre propre conseiller spécialisé en ce qui concerne votre situation personnelle.

^{MD} Le logo « AGF » et « Choix judicieux » sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.